



## **Procès-verbal du Conseil d'administration ID 77**

**Mercredi 21 juin 2023**

Le Conseil d'administration du GIP ID 77 se réunit ce jour, à 13h30, sur convocation de son Président.

L'ordre du jour est le suivant :

- 1) Convention de mise à disposition de services et produits par AGEDI au GIP ID77

### **Sont présents en tant qu'administrateur prenant part aux votes :**

#### **Au titre du collège du Département**

Monsieur Vincent PAUL-PETIT, *Conseiller départemental, Président du GIP ID 77,*  
Monsieur Jean-François PARIGI, *Président du Conseil départemental a donné pouvoir à M. Vincent PAUL-PETIT,*  
Monsieur Xavier VANDERBISE, *Vice-président du Conseil départemental,*  
Madame Daisy LUCZAK, *Vice-présidente du Conseil départemental,*

#### **Au titre du collège des organismes associés**

Monsieur Jean-Marc CHANUSSOT, *Membre du CA de Seine-et-Mame Attractivité,*  
Madame Béatrice RUCHETON, *Présidente de Seine-et-Mame Environnement,*  
Madame Sandrine SOSINSKI, *Présidente d'Initiatives 77,*  
Monsieur Olivier MORIN, *Président de ACT'ART a donné pouvoir à Mme Sandrine SOSINSKI*

#### **Au titre du collège des EPCI à fiscalité propre adhérents**

Monsieur Yannick GUILLO, *Président de la Communauté de communes de la Brie Nangissienne,*  
Monsieur Marc CUYPERS, *Président de la Communauté de communes du Val Briard a donné pouvoir à M. Yannick GUILLO,*

#### **Administrateurs en Visioconférence mais n'ayant pu prendre part au vote :**

Monsieur Yann DUBOSC, *Président d'Aménagement 77,*  
Monsieur Michel GONORD, *Maire de Champagne-sur-Seine,*

#### **Excusés :**

Monsieur Jean-François PARIGI, *Président du Conseil départemental a donné pouvoir à M. Vincent PAUL-PETIT,*  
Monsieur Vincent EBLE, *Conseiller départemental,*  
Monsieur Thierry CERRI, *Président du CAUE77,*  
Monsieur Olivier MORIN, *Président de ACT'ART,*  
Monsieur Pascal GOUHOURY, *Président de la Communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau,*  
Monsieur Olivier LAVENKA, *Président de la Communauté de communes du Provinois,*  
Monsieur Marc CUYPERS, *Président de la Communauté de communes du Val Briard,*  
Monsieur Jean-Claude GENIES, *Maire de Gressy,*  
Monsieur Bruno SALOU, *Directeur d'Initiatives 77,*



Madame Sylvie LAHUNA, *Directrice de Seine-et-Marne Attractivité*,  
Monsieur François CORRE, *Directeur d'Aménagement 77*,  
Madame Céline HENRY, *Directrice de Seine-et-Marne Environnement*  
Madame SIBLET-BEUVAÏN, *Payeur départemental*,

**Sont également présents :**

Madame Sylvie ROGNON, *Directrice du GIP ID77*,  
Madame Claudie LEJEUNE, *Directrice adjointe du GIP ID77*.

---

Monsieur Vincent PAUL-PETIT remercie les participants pour leur présence et ouvre l'ordre du jour du conseil de ce jour à 13h35.

Il est procédé à l'examen du rapport inscrit à l'ordre du jour.

**Délibération n°CA-2023/06/21- 1 : Convention de mise à disposition de services et produits par AGEDI au GIP ID77**

Madame Sylvie ROGNON présente les objectifs de la convention de mise à disposition de services et produits par AGEDI au GIP ID77, pour les logiciels budgétaire et comptable, et de transfert au contrôle de légalité.

Madame Sylvie ROGNON fait part d'une proposition de modification de l'article 10 de la convention concernant la facturation :

Il était indiqué : « Les facturations seront transmises par le comptable public accompagnées d'un titre de recette établi par AGEDI. »

Il est proposé : « Les facturations seront transmises sur le portail de la gestion publique accompagnées d'un titre de recettes établi pour le compte d'ID77 par AGEDI. »

Monsieur Vincent PAUL-PETIT soumet au vote le principe de cette modification et son contenu.  
A l'unanimité des votes, le principe de modification et son contenu sont adoptés.

Monsieur Vincent PAUL-PETIT soumet au vote la délibération n°CA-2023/06/21-1 approuvant la convention amendée et autorisant le Président à signer la convention et tout acte relatif à celle-ci.  
A l'unanimité des votes, la délibération n°CA-2023/06/21-1 est approuvée

Toutes les délibérations à l'ordre du jour ayant été présentées et adoptées, il est proposé d'aborder les questions diverses.

Madame Daisy LUCZAK demande que les conseillers départementaux soient informés des réunions en mairie sur leur canton et des demandes faites auprès d'ID77 par les collectivités de leur canton. Une information par mail sera faite tous les 2 ou 3 mois ; l'occurrence sera à affiner.

En l'absence d'autres questions diverses, Monsieur Vincent PAUL-PETIT remercie les participants et conclut le conseil d'administration à 13h50.

La séance était ouverte à la visioconférence ; pour autant, un incident technique a fait que nous n'avons pas eu connaissance via le logiciel de visioconférence de l'attente de deux administrateurs. Nous en avons été informés par téléphone, alors que la séance était clôturée.

Fait à Melun, le

29 JUIN 2023

  
**Vincent PAUL-PETIT**  
Président d'ID 77



**Sylvie ROGNON**  
Secrétaire de séance